



**Bulletin
Municipal
SENTHEIM**



**N° 36
1999**

Sommaire

LE MOT DU MAIRE	1
LES ROSES D'AUTOMNE	2
LES FRERES SAINT JEAN DE DIEU.....	3 - 8
ETAT CIVIL.....	9 - 10
SAPEURS-POMPIERS	11
EN BREF DU CONSEIL MUNICIPAL	12 - 14
AMENAGEMENT CD 466 ET PLACE DE L'EGLISE	15 - 16
LA POSTE.....	17 - 18
INFORMATIONS PRATIQUES.....	19
LES SORTIES PEDESTRES.....	20 - 21
SENTHEIM AU FIL DU TEMPS.....	22 - 23
HORAIRES ET PERMANENCES MAIRIE	24

Le Mot du Maire



« Ô temps suspends ton vol !
et vous heures propices
suspendez votre cours ! »
Le Lac (A. de Lamartine)

1999 touche à sa fin. Tout le monde ou presque a mis les petits plats dans les grands pour marquer le coup et fêter l'an 2000. Les médias, les agences de voyages, les hôteliers-restaurateurs, les voyants de tous poils sauront exploiter de manière très opportune ce chiffre magique de 2000. Nous franchirons cette porte avec en tête la nostalgie d'un impossible retour.

1999 sera relégué dans le puits des oublis avec les rêves de l'An 2000 qui auront bercé notre jeunesse. Nous avons imaginé un monde heureux où les hommes, remplacés par des robots, pourraient s'adonner à la civilisation du temps libre. On se plaisait également en corollaire à croire que les bénéfices seraient équitablement répartis entre tous les hommes. Il n'en est rien, au contraire, les fossés se creusent entre les plus riches et les plus pauvres, entre l'hémisphère nord et l'hémisphère sud.

1999 demeurera également l'année de l'éclipse de Soleil. En effet le 11 août sur le coup de 12 h 30 Dame Lune dans sa course cosmique se permettait de nous occulter Sieur Soleil et offrir pour le nord de l'Alsace un spectacle aussi féérique qu'insolite : La nuit aux instants du repas de midi. Une enfant de Sentheim, Agnès Acker née Keller, Professeur d'astrophysique et Directrice du Planétarium de Strasbourg, auteur d'un article remarquable dans *Les Saisons d'Alsace* précisait aux médias tous les détails de l'événement. Ce fut un fantastique spectacle d'ombre et de lumière, une minute inoubliable où le temps a semblé suspendre son vol.

1999 aura vu au niveau de la commune le démarrage d'un important chantier qui aménagera le centre du village. Cette opération à cœur ouvert devra permettre d'améliorer la sécurité des piétons et en particulier des enfants de la commune, mettre en valeur les édifices bordant la place et assurer un nombre suffisant de places de parking. Nous voudrions vous prier de nous excuser de la gêne passagère, mais hélas, il faut passer par certaines contraintes incontournables.

1999 semble une année exceptionnelle à la veille de cet An 2000. Toutefois il nous faut relativiser cette euphorie car les problèmes ne se résoudreont pas comme par enchantement. N'attendez pas trop de cet An 2000 afin de ne pas être trop déçu. La vie continuera avec ses peines et ses joies, ses soucis et ses réussites. Il nous est permis de retrouver un enthousiasme d'adolescent, d'avoir la tête dans les étoiles, pourvu que nous gardions les pieds sur terre.

Bonne et heureuse Année 2000

Les Roses d'Automne

Après vingt-cinq années d'existence laborieuse, un petit changement est survenu au sein du Comité des Roses d'Automne.

Pour des raisons de santé et familiales, Madame Marguerite Liebènguth a démissionné en tant que trésorière de l'Association.

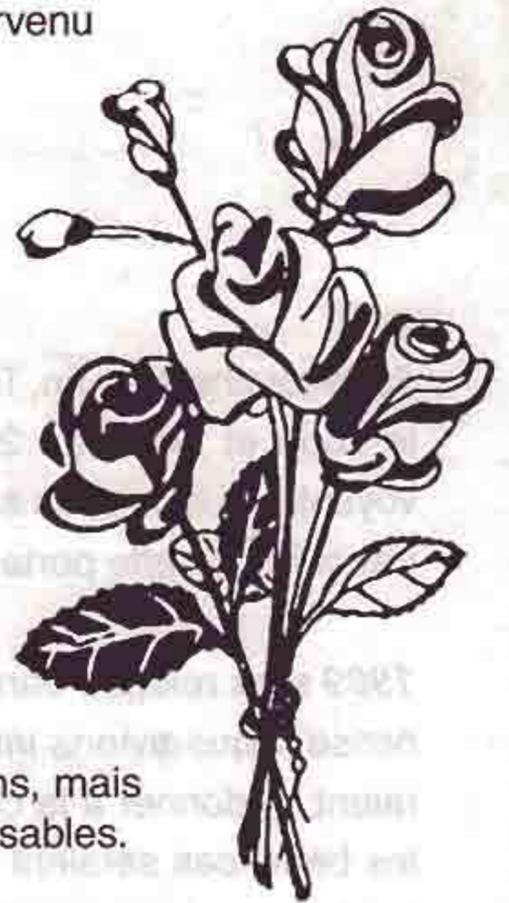
Monsieur Jacques Hasselhan, jeune retraité, a accepté de s'occuper de la gestion financière du club.

Nous souhaitons que, par ce moyen, il encouragera d'autres jeunes retraités à donner un souffle nouveau à notre association.

Les rencontres pour jouer aux cartes ou autres, auront lieu tous les lundis, comme par le passé.

Des sorties très alléchantes nous sont proposées par différentes associations, mais en raison de l'âge avancé de beaucoup de membres, elles ne sont pas réalisables.

Une semaine de vacances est prévue aux Houches, dans la vallée de Chamonix, avec les autocars Zimmermann comme de coutume.



La Présidente



Soixante-trois ans de présence des Frères de Saint Jean de Dieu à Sentheim

25 AVRIL 1935 - 19 JUILLET 1998

(suite de l'article paru dans le BM n° 35 / 1998)

6. PROJET D'EXTENSION DE L'ŒUVRE

Construction du Pavillon Ephrem Blandeau

Le 8 août 1937, la Préfecture de Belfort agréait l'établissement de Sentheim comme centre de placement de vieillards bénéficiaires de la loi du 14 juillet 1905, moyennant un prix de 12 Francs par personne. Ce prix était insignifiant vu l'augmentation du coût de la vie.

Pour rendre l'œuvre viable, c'est 150 hospitalisés qu'il faut, affirmait le Père Atanase. C'était dire qu'il fallait construire, élever une aile prolongeant le château et pouvant recevoir une centaine de pensionnaires. Cet avis était partagé par le provincial Ephrem Blandeau, lequel, avec le prieur Aurélien, pria l'architecte Gilodi, qui avait dirigé les travaux d'installation du juvénat, de dresser les plans d'un nouveau bâtiment côté est du château.

D'après le Père Ephrem Blandeau, ce projet de construction traîna en longueur plus qu'il n'aurait voulu, ajoutant que "c'est Rome qui mit les bâtons dans les roues". Mais, le livre des délibérations conventuelles nous apprend, d'autre part, que c'est seulement le 21 juin 1939 que les plans de l'architecte furent soumis à la communauté et approuvés par elle, et que dès le 7 août suivant, l'entrepreneur de maçonnerie Golly d'Oderen commença les travaux sous la direction de M. Gilodi. On posa la première pierre de ce vaste chantier le 27 août, juste la veille de la 2^e guerre mondiale, et c'est l'aumônier Schlosser qui a béni cette 1^{re} pierre.

Hélas ! le 7 septembre, n'ayant plus, par suite des réquisitions de l'armée, le matériel nécessaire à la construction dont les murs sortent de terre, l'entrepreneur Golly doit interrompre les travaux et fermer le chantier *sine die*.

Dès 1951, l'entreprise Golly, sous la direction de l'architecte Gilodi, revint sur le chantier, abandonné en 1939, et reprit les travaux de construction du nouveau pavillon. Rapidement menés, puisque le bâtiment fut coiffé de sa toiture avant la fin de 1951. Ces travaux se poursuivirent ensuite au ralenti. Ils revenaient très chers, les versements de fonds par la province se ralentissaient, de plus, l'incohérence régnait pour l'aménagement intérieur.

En 1953, le Révérend Père Antoine Friess, appartenant à la communauté de Sentheim depuis 4 ans devint Prieur. Efficacement aidé cette fois par les maisons de la province, surtout par le Révérend Père Benoît Dibling, Prieur de Lyon, vraie providence de Sentheim. Père Antoine poussa activement l'aménagement intérieur du nouveau pavillon : carrelage, chauffage central, électricité, eau courante, toilettes, buanderie, peintures, ascenseur, cuisines et annexes, services médicaux, ameublement, etc... tous ces travaux d'installation s'étendirent de juin 1953 à juin 1955.

**INAUGURATION LE 18 JUIN 1955,
en présence de Monseigneur J.J. WEBER, Evêque de Strasbourg**

L'inauguration du nouveau pavillon et sa bénédiction par Monseigneur Weber, Evêque de Strasbourg, donna lieu à une magnifique fête d'union sociale. Elle fut fixée au samedi 18 Juin, fête de Saint Ephrem, céleste patron du fondateur, le Général Ephrem Blandeau, malheureusement décédé l'année précédente. Le soleil, ce jour-là, égayant, embellissant tout, les juvénistes purent, à l'aise, décorer d'oriflammes et de guirlandes, les allées du parc, le parvis du château, notamment l'entrée du nouveau bâtiment en dessinant très artistiquement, de chaque côté, avec une sciure colorée, les armoiries de l'Evêque de Strasbourg et de l'Ordre hospitalier.

La communauté de Sentheim, accueillant ses hôtes, se composait du Révérend Père Antoine Friess, Prieur, du Révérend Père Gerasime Antropius, Prêtre de l'Ordre, Aumônier, du Père Anaclet Acker, Sous-Prieur, des frères Attale Lutz, Octavien Engel, Victor Briard, Marie-Auguste Laurian, ainsi que du Père Pancrace Gartiser, Directeur du juvénat, avec une vingtaine d'élèves.

Assistaient à la fête :

du côté de l'Ordre :

Le Très Révérend Père Vincent de Paul Blancard, provincial, successeur du regretté Père Ephrem Blandeau.

Du côté des autorités civiles et autres personnes :

M. Daussin, Sous-Préfet de Thann ; M. Gebel, Conseiller Général du canton de Masevaux ; M. Félix Jacques, Maire de Sentheim ; le Dr Caillé, directeur de la Sécurité Sociale de Strasbourg.



Le Pavillon Ephrem Blandeau (à gauche sur la prise de vue)

7. LIEUX DE DEVOTION ET CONSTRUCTION DE LA CHAPELLE

Du 25 avril 1935, date de l'acte d'acquisition, jusqu'au 5 juin, les Frères de Saint Jean de Dieu accomplirent leur exercice religieux à l'église du village.

Du 5 au 15 juin 1935, un prêtre du Diocèse de Beauvais l'abbé Thomelier leur disait la messe dans l'oratoire du caveau de la famille Bian. Ensuite, ils installèrent une chapelle dans le petit salon du château (voir photo ci-contre) où désormais la communauté pourra vaquer aux exercices de piété en toute intimité et tranquillité.

Le Père Amédé Weber (1946-1948) la fit transférer dans le grand salon (où se trouve la cheminée rapportée de Vieux-Brisach).

La décision de construire une nouvelle chapelle est prise et le 8 mars 1961 la pose de la première pierre a lieu. Elle est dédiée à Saint Vincent de Paul.

Le 2 février 1964 eut lieu la bénédiction de l'orgue Schwenkedel.



Chapelle provisoire



La Chapelle Saint Vincent de Paul

8. OPERATIONS FONCIERES - Commune / Frères Saint Jean de Dieu

Depuis une quinzaine d'années, la Commune de Senheim a mené une politique d'acquisitions foncières. La Société Civile Saint Jean de Dieu a traité la Commune en partenaire privilégié. Nous la remercions d'avoir eu le soucis de l'intérêt commun.

Parcelles vendues par la Société Civile Saint Jean de Dieu à la Commune de Senheim

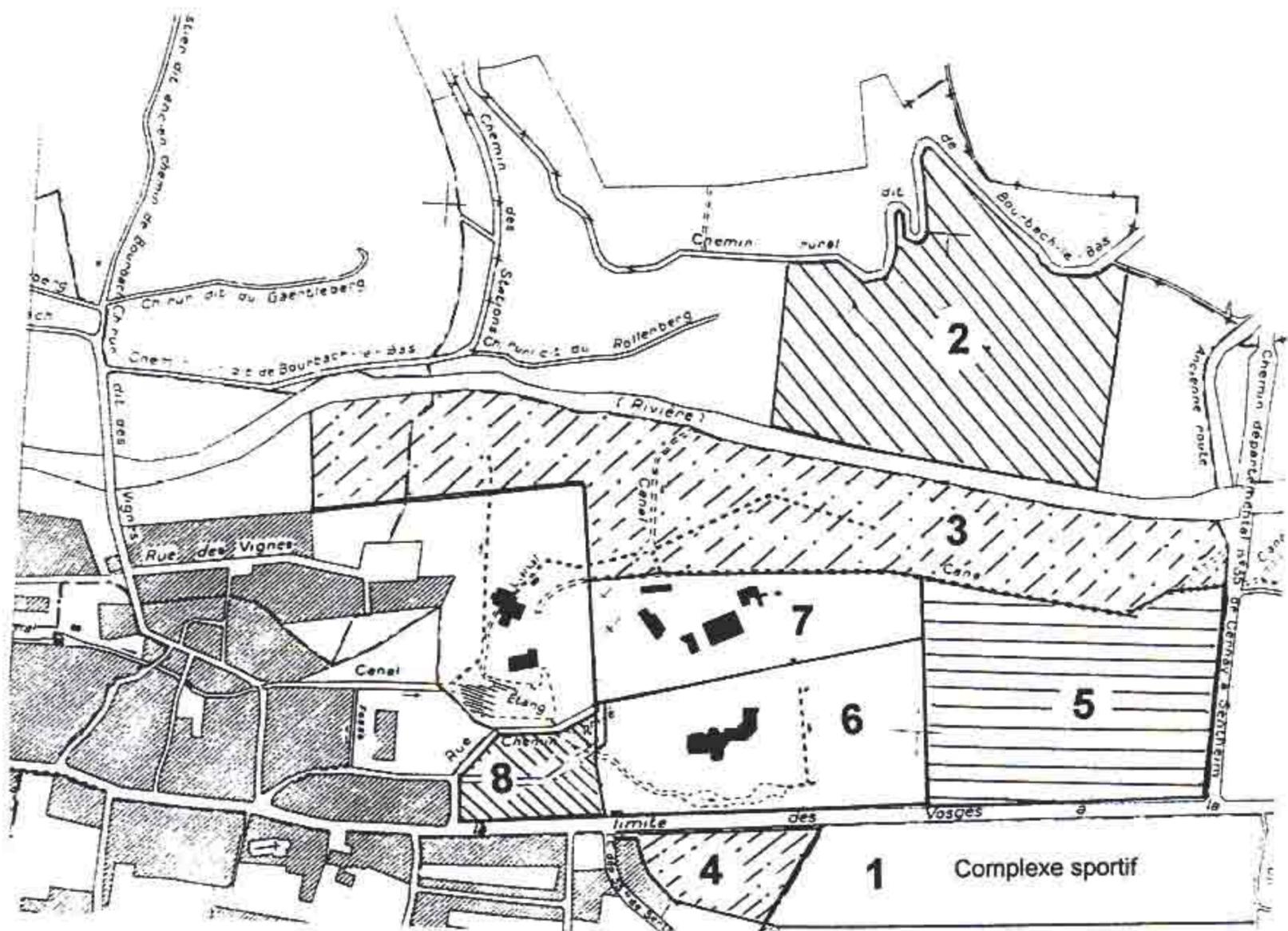
Date de l'enregistrement	Superficie	Lieu-dit	Référence sur plan
21/10/1988	30 ares 67 ca	Stein	1
22/01/1990	897 ares 73 ca	Rollenberg, Sentenberg, Gros Ey, Grumby	2
22/08/1995	987 ares 80 ca	Muhlmatt, rue du Moulin, Kripfmatt, Breyelmatt	3
05/11/1996	134 ares 30 ca	Village, Grand'Rue	4
23/07/1997	723 ares 47 ca	Grand'Rue	5
TOTAL	27 ha 73 ares 97 ca		

Cessions à d'autres organismes.

En 1977, la Société Civile Saint Jean de Dieu a cédé à la Fondation de la Maison du Diaconat, le Centre de Repos et de Convalescence, ainsi que 4 hectares de parc l'entourant (n° 6 sur le plan).

Fin 1998 : L'acquisition de l'ancien juvénat et des bâtiments agricoles ainsi que 2,5 ha de terrains par le SIVOM devraient être la première étape de la réalisation, au seuil du troisième millénaire, du Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (n° 7 sur le plan).

Le "poulailler" est transformé en "lotissement des Vergers" traversé par la rue Saint Jean de Dieu rappelant la présence de l'œuvre hospitalière (n° 8 sur le plan).



9. LE DEPART DES FRERES HOSPITALIERS DE SAINT JEAN DE DIEU 19 JUILLET 1998

Le 19 juillet, le temps s'était mis au beau fixe, une belle journée s'annonçait. Une messe d'action de grâces fut célébrée dans la chapelle du château par le Frère Christian, embellie par la chorale Sainte Cécile de Sentheim.

C'est un instant d'émotion où chacun se rappelle en particulier les fêtes de la Saint Jean de Dieu le 8 mars qui annonçaient l'arrivée du printemps.

Le Père Provincial, Olivier Bonnaud retraça l'historique de la présence des Frères de Saint Jean de Dieu à Sentheim.

M. Bernard Weisgerber, Président du Conseil d'Administration de l'Association de Gestion de la Maison de Sentheim assura qu'il continuera l'oeuvre dans le même esprit que les Frères.

A la fin de la messe d'action de grâces, le frère Christian, au nom de la congrégation, confia "Notre-Dame de Sentheim" à la paroisse de Sentheim en guise de testament spirituel.

Rappelons que cette statue "Notre-Dame de Sentheim" avait été ramenée de Vieux-Brisach par Mme Hélène Chabert-Bian, épouse de M. René Bian ancien Maire et Industriel de Sentheim. La procession passa une dernière fois devant le Juvénat, emprunta la toute nouvelle Rue Saint Jean de Dieu pour rejoindre l'église paroissiale.



Notre-Dame de Sentheim sous la garde du Corps des Sapeurs-Pompiers

Le Président du Conseil de Fabrique, M. Roth Jean-Jacques, exprima son témoignage de reconnaissance à une congrégation "qui aura œuvré dans la compétence, la discrétion et le dévouement extrême".

Pour le Maire, avec le départ des Frères, le village perd de son "potentiel de spiritualité". Il souligne également l'action économique de la congrégation qui aura offert du travail à de nombreux habitants de Sentheim et des environs.

Pour clore la cérémonie, le Président et le Maire offrirent un tableau au Père Olivier et à la congrégation.

Le tableau de la municipalité réalisé par M. Gebel, artiste peintre de Lauw, représente Notre-Dame du Rollenberg qui surplombe toute l'ancienne propriété des Frères de Saint Jean de Dieu. Toute la population a été invitée à un verre de l'amitié à la Maison des Œuvres de Sentheim (AMOS).

Une belle journée chargée d'émotion et de reconnaissance a clôturé ces 63 années de présence des Frères de Saint Jean de Dieu. Nos souvenirs communs resteront gravés en nos cœurs comme des bornes lumineuses en des jours assombrés. A présent Notre-Dame de Sentheim se retrouve sur l'autel latéral gauche de l'église paroissiale de Sentheim, comme témoin discret de 63 ans de vie commune et de notre profonde gratitude.

Ont œuvré à Sentheim les Pères Supérieurs :

- Père Aurélien Hugenschmitt 1935-1946 / 1948-1950	Décédé à Marseille 1966
- Père Amédé Weber 1946-1948	Décédé à Sentheim 1980
- Père Régis Untersinger 1950-1953	Décédé à Dinan 1974
- Frère Antoine Friess 1953-1959	Décédé à Marseille 1985
- Frère Narcisse Jérôme 1959-1965	Décédé à Marseille 1998
- Père Pancrace Gartiser 1965-1968	
- Père Arbogast Mary 1968-1974	
- Frère Benoît Dilling 1974-1977	Décédé à Sentheim 1995
- Frère Marie Auguste Laurian 1977-1985	
- Frère Jean Bosco Clément 1986-1988	
- Frère Déodat Pennerath 1988-1989	Décédé à Dinan 1998
- Frère Hugues Wyart 1989-1995	
- Frère Fortunat Husser 1995-1997	
- Frère Ferdinand Griesbach 1997-1998	

Un chapitre se ferme sur ces 63 années de présence. Je tiens à nouveau à remercier :

- Frère Olivier (Claude Bonnaud) Directeur Gérant - Provincial (Paris)
- Frère Flavien - Premier Conseiller religieux (Paris)
- M. Maurice Mottequin - Directeur (Paris)
- Frère Attale Lutz (décédé) - Auteur d'une grande partie de ce document.

Ils auront réussi à effectuer une transition en douceur et à assurer la pérennité de la Maison de Repos et de Convalescence de Saint Jean de Dieu. Souhaitons que cette institution conserve pour le 3^e millénaire la jeunesse, la générosité, le dévouement au service du malade pour perpétuer cette œuvre jeune de près de 65 ans.

Guy JORDY

Naisances



10 février 1999 :

Nicolas Jean-Pierre Maurice BEHRA

de Thierry BEHRA et Valérie WEISS
11, rue des Artisans

27 mars 1999 :

Margaux Amélie EHRET

de Christian EHRET et Annick DREYER
2, rue des Charbonniers

16 avril 1999 :

Laura Marie Nicole DANTUNG

de Christophe DANTUNG et Anne Catherine DECK
77, Grand'Rue

2 mai 1999 :

Florian Robert Richard SPERISSEN

de Pascal SPERISSEN et Sandrine PETON
12, rue de l'Eglise

29 juin 1999 :

Lucie WETTERWALD

de Marc WETTERWALD et Marie-Christine BIELMANN
8, rue Saint Jean de Dieu

7 juillet 1999 :

Julien SCHENK

de Frédéric SCHENK et Josiane KAISER
25a, Grand'Rue

8 juillet 1999 :

Alexis Damien LUTTRINGER

de Damien LUTTRINGER et Joëlle ILTIS
7, rue Louis Bian

9 juillet 1999 :

Marie-Clara Chiara FANCELLO

de Franco FANCELLO et Cécile FOUGERE
9, rue des Vignes

26 juillet 1999 :

Lauriane Céline Annie WIRTZ

de Manuel WIRTZ et Laurence GOFFENEY
2, rue Saint Jean de Dieu

31 août 1999 :

Nathan ZUMSTEIN

de Christophe ZUMSTEIN et Karine WALZER
52, Grand'Rue

19 septembre 1999 :

Maxime MECHAIN

de Jean-Luc MECHAIN et Claudine DIENG
Rue Saint Jean de Dieu

12 octobre 1999 :

Justine BUHR

de Cédric BUHR et Cynthia JAUTARD
7, rue Neuve

28 octobre 1999 :

Stessy Constance LARCHEVEQUE

de Denis LARCHEVEQUE et Sandrine KESSLER
7, rue Saint Jean de Dieu

30 octobre 1999 :

Nelly SCHEIBEL

de Rémy SCHEIBEL et Christine REITER
5, rue Louis Bian

31 octobre 1999 :

Alexis Charles STOECKLIN

de Gérard STOECKLIN et Gabrièle GEYER
11, rue du Rossberg

Mariages



**Giuseppina PALERMITI
et Claude Marie Jacques DRIEUX**

le 5 juin 1999
Installés à SENTHEIM (68)

**Stéphanie Hélène Camille Violette PY
et David Antoine Pierre SUTTER**

le 19 juin 1999
Installés à SOULTZ (68)

**Patricia KUHN
et Antonio Joaquim DE FARIA**

le 10 septembre 1999
Installés à SENTHEIM (68)

**Odile Madeleine BULACH
et Roland Joseph SPINDLER**

le 27 novembre 1999
Installés à SENTHEIM (68)

Nos peines



Le 14 janvier 1999
Charles BRINGY
(19 janvier 1925)
7, rue de la Poste

Le 1^{er} février 1999
René Gérard TROMMENSCHLAGER
(17 octobre 1933)
1, rue du Tissage

Le 4 février 1999
Hélène Joséphine KIEHL
Veuve MACCHI
(3 juillet 1907)
Maison de Convalescence

Le 20 février 1999
Marcel Georges BISSLER
(3 janvier 1926)
53, Grand'Rue

Le 20 février 1999
Anne Maria KIENY
Veuve REALINI
(31 janvier 1909)
29, Grand'Rue

Le 24 février 1999
Jean-Claude JARROT
(1^{er} septembre 1939)
Maison de Convalescence

Le 5 mars 1999
Anne-Marie RINGENBACH
Veuve BIEHLER
(16 mai 1925)
Maison de Convalescence

Le 13 mars 1999
Joseph Xavier Laurent GAUGLER
(9 juin 1912)
Maison de Convalescence

Le 16 mars 1999
André Eugène Joseph KECK
(18 août 1940)
4, rue du Muguet

Le 6 mai 1999
Germaine Irma Sophie BECK
Veuve STREY
(29 mai 1918)
Maison de Convalescence

Le 24 mai 1999
Berthe Claire BURGUNDER
Veuve LUTHRINGER
(10 août 1923)
Maison de Convalescence

Le 28 mai 1999
Albert MULLER
(26 juin 1911)
Maison de Convalescence

Le 20 juillet 1999
Christiane Jacqueline Louise MADOIRE
Epouse WOLFF
(8 mars 1943)
10, rue Centrale

Le 24 août 1999
Cécile Marie Mathilde SILBERMANN
Veuve DITNER
(24 juillet 1909)
2, rue des Vergers

Le 6 septembre 1999
Joseph SCHITTLY
(15 octobre 1919)
Maison de Convalescence

Le 19 novembre 1999
Marie-Louise BUBSER
Veuve WITH
(25 juillet 1916)
Maison de Convalescence

Le 21 novembre 1999
Giovanna Antonia MULA
Epouse GASS
(15 décembre 1950)
1, rue du Vieux Chemin

Histoire Locale : Le dépôt des Sapeurs-Pompiers

Les pompiers du village disposeront bientôt d'un nouveau local, l'ancien dépôt étant devenu trop petit pour abriter le nouveau camion acquis en 1997.

Mais, à la lecture d'un article paru dans la presse en 1953, il semblerait que les pompiers de Sentheim ont depuis fort longtemps déjà rencontré des difficultés pour mettre leur matériel à l'abri !

Depuis plus d'un siècle

Les pompiers de Sentheim réclament un garage pour leur pompe à incendie

Rien de nouveau sous le soleil, pourrait-on dire, et les pompiers de Sentheim sont, en 1953, logés à la même enseigne que leurs prédécesseurs qui, dès la seconde moitié du XIXe siècle réclamaient — déjà ! — un garage pour leur pompe à incendie. Non vraiment, rien de nouveau sous le soleil !

En 1821, lorsque la commune de Sentheim fut dotée d'un important matériel de lutte contre le feu, on se rendit compte qu'un hangar destiné à abriter ce matériel était absolument indispensable. Les Gardes Nationaux qui, à cette époque, étaient chargés de la protection contre les incendies, se rendirent parfaitement compte de la situation. C'est ainsi que le charpentier Jacques Fritz, de Sentheim, fut commis aux fins de présenter un devis pour la construction d'un local destiné à la pompe à incendie.

La dépense devait s'élever à 290 fr. Si le devis fut exécuté, la construction, elle, ne le fut jamais. On éleva bien un corps de garde et une prison, mais aucun hangar n'y fut aménagé. Voilà la raison pour laquelle la pompe à in-

cendie fut, un certain temps durant, garée dans l'église paroissiale.

Au fil des années, différentes pompes à incendie furent acquises par la commune et le problème du hangar ne s'en trouvait pas résolu pour autant.

Tant et si bien qu'en 1946, la municipalité acheta un terrain au centre du village pour y construire un local destiné au matériel des pompiers. Mais une nouvelle fois le projet resta à l'état de projet: en effet, la situation financière de la commune ne permit pas de le réaliser.

Telle est la situation qui aura déjà fait couler beaucoup d'encre, mais à laquelle on ne voit pour l'instant aucune issue. Et la pompe à incendie fait comme tout le monde, elle attend des jours meilleurs.

SAPEURS-POMPIERS - CALENDRIERS

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Sentheim remercie tous les habitants pour leur accueil et leur générosité lors de leur passage avec les calendriers.

En bref du Conseil Municipal

Séance du 12 février 1999

Zone Artisanale :

Le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord pour la vente au prix de 4 000,00 F HT l'are d'un terrain de 35 ares 02 ca aux Ets Walgenwitz Sàrl exploitant le magasin Trèfle Vert à Masevaux. Cet achat permettra à cette Sàrl de construire dans un premier temps une structure de stockage de marchandises, transit, bureaux et éventuellement à court terme un point de vente complémentaire à celui de Masevaux.

Achat de terrain :

La Commune achète à la Société Civile Saint Jean de Dieu pour le franc symbolique l'emprise menant vers l'étang Marcel en prolongement de la rue Saint Jean de Dieu.

Séance du 12 mars 1999

Prix de l'eau :

Le prix de base du m³ d'eau est maintenu à 5,79 F, s'y rajoutent des taxes d'Agence de Bassin (2,47 F) et de FNDAE (0,14 F). Le prix de location du compteur d'eau reste fixé à 30,00 F par semestre..

Aménagement de l'Ecole Maternelle :

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet du Cabinet CERIA de Retzwiller pour l'aménagement de l'étage de l'école maternelle dans la perspective de l'ouverture d'une classe supplémentaire.

Révision de la redevance Ordures Ménagères :

Pour 1998, 419 tonnes d'ordures (ménagères, encombrants, papiers, piles) ont été collectées dans la Commune pour un coût global de 378 200,00 F.

Pour 1999, ce coût basé sur le tonnage 98 se chiffrera à 382 316,00 F, malgré une baisse du prix de la tonne de l'ordre de 9,03 F due à un taux de TVA réduit à 5,5 % au lieu de 20,60 % sur la collecte des encombrants triés.

Par contre, la taxe ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) subit une hausse de 20,00 F (60,00 F/tonne) pour les mises en décharge, la participation au SERTRID (Syndicat d'Etudes et de Réalisations pour le Traitement Intercommunal des Déchets) passe de 15,00 à 30,00 F par habitant pour financer les prêts pour la construction de la nouvelle usine de traitement de Bourogne.

Celle du SICTOM passe de 12,00 à 24,00 F par habitant pour réaliser la construction du merlon et du casier étanche destiné à recevoir les ordures jusqu'à la fermeture du site de Giromagny prévue en 2001.

Après réflexions, le Conseil Municipal par 8 voix contre 3 favorables à une hausse de 2 % arrondis, décide le maintien de la redevance annuelle au tarif 1998 (voir tableau ci-contre).

Type de foyer	Redevance
Personne seule	420,00 F
Ménage	840,00 F
Résidence secondaire	840,00 F

Séance du 26 mars 1999

Périscolaire :

Le Conseil Municipal dans sa majorité décide d'allouer une subvention à hauteur de 25 000,00 F pour l'année en cours à l'Association Espace Enfants de Sentheim.

Budget Primitif 1999 :

Pour la section investissement, les travaux de bâtiment et de voirie se chiffrent à 5 572 570,00 F dont 1 360 000,00 F pour l'aménagement sécurité sur le CD 466 (1^{re} tranche) et 2 160 000,00 F pour la réalisation de la place du village. Sont également prévus les ravalements des façades de presbytère et de l'école ainsi que l'aménagement du 1^{er} étage de l'école maternelle. Coût global prévisionnel : 885 000,00 F. La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 5 246 525,00 F.

Séance du 29 avril 1999

Contrat Educatif Local :

Les objectifs du projet éducatif local sont :

- pérenniser les activités existantes (périscolaires, extra-scolaires, animations d'été, accompagnement scolaire),
- harmoniser les calendriers des activités,
- mettre en cohérence ce qui existe,
- mettre en commun des compétences, du matériel,
- amener les différents partenaires à travailler en équipe, à échanger leurs idées, leurs projets, leurs difficultés.

En globalité :

Encourager les activités offertes aux enfants en dehors des heures scolaires.

Un comité de pilotage local présidé par le Maire et composé de l'Inspecteur Primaire, des directeurs d'école, des représentants de parents d'élèves et d'associations, ont étudié la faisabilité de ce projet. Monsieur Bernard Hirth en a été le principal coordonnateur. 130 enfants (Ecole Elémentaire et Maternelle) sont concernés par le CEL. Le budget prévisionnel est de l'ordre de 387 000,00 F pour l'année scolaire 99/2000. La Commune y participerait à hauteur de 48 400,00 F. Le Conseil Municipal donne son accord pour la présentation du projet CEL auprès des services compétents de l'Education Nationale.



Rénovation de l'Ecole des Tilleuls

Séance du 7 juillet 1999

Tarifs compteurs d'eau :

A compter du 1^{er} août, les tarifs de fourniture et remplacement des compteurs d'eau cassés ou endommagés par négligence du locataire sont fixés comme suit :

- Fourniture seule du compteur d'eau : 400,00 F TTC.
- Fourniture et pose du compteur d'eau par les services techniques : 600,00 F TTC

Raccordement de la Commune au réseau de gaz naturel :

Le Conseil Municipal demande l'inscription de la commune au plan de desserte en gaz naturel et décide de déléguer dans la mesure où la commune serait inscrite au plan de desserte arrêté par le Ministre chargé de l'Energie, la desserte en gaz naturel de la Commune à Gaz de France.

Séance du 3 septembre 1999

Réalisation d'un CD :

Par lettre du 30 août, le SIVOM de la Doller informe d'un projet de réalisation d'un disque qui permettrait, en plus des orgues de Masevaux, de découvrir un certain nombre d'instruments de l'aire du SIVOM.

Ceux-ci ont été sélectionnés au vu de leur qualité par Monsieur Chevreau, Directeur Artistique du Festival International d'Orgues de Masevaux. L'orgue de l'église Saint George fait partie des élus avec ceux de Kirchberg, Soppe le Haut et Guewenheim. La sortie du disque étant prévue pour les fêtes de fin d'année, les enregistrements sont projetés dès l'automne.

Un accordement de l'orgue s'avère nécessaire. Il pourrait être réalisé par le facteur d'orgue Guerrier. Participation estimée de la commune : 1 500,00 F.

Le Maire évoque une possibilité de subventionnement de la part du SIVOM.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accueille favorablement ce projet.

Eclairage du terrain de football :

L'entreprise CET va procéder à l'installation de l'éclairage du terrain de football annexe. Coût global de l'opération avec installation du nouveau coffret EDF : 180 075,00 F TTC. Le FC Sentheim participera à hauteur de 10 % avec un maximum de 15 000,00 F. Le Département et l'Etat y contribueront pour 20 000,00 F chacun.

Dépôt Sapeurs-Pompiers :

Les devis commencent à arriver en mairie. Afin de ne pas retarder la construction, le gros-œuvre devra être entrepris rapidement. Le Conseil Municipal retient le devis de l'Entreprise Bubisutti pour un montant de 88 877,82 F TTC.

Séance du 29 octobre 1999

Concession Cimetière :

Afin de régler le contentieux existant, le Conseil Municipal décide qu'il sera obligatoire pour les personnes ne possédant pas un titre de concession en bonne et due forme et pour lequel aucune trace n'a été trouvée dans les registres de la Mairie, de prendre une concession trentenaire. En cas de refus, la commune engagera la procédure de reprise de la tombe.

Coupe de bois parcelle 10b Oberwald :

Monsieur Marcel Mattauer explique : La parcelle 10b de l'Oberwald est composée principalement d'une sapinière dont les arbres sont arrivés à maturité. La régénération naturelle étant en place et afin de permettre sa croissance optimale, une coupe de bois s'avère nécessaire. L'autorisation d'engager cette coupe est à solliciter auprès de l'ONF. Le Conseil Municipal émet un avis favorable et charge le Maire de prendre contact avec l'Office National des Forêts.

Aménagement Sécurité CD 466

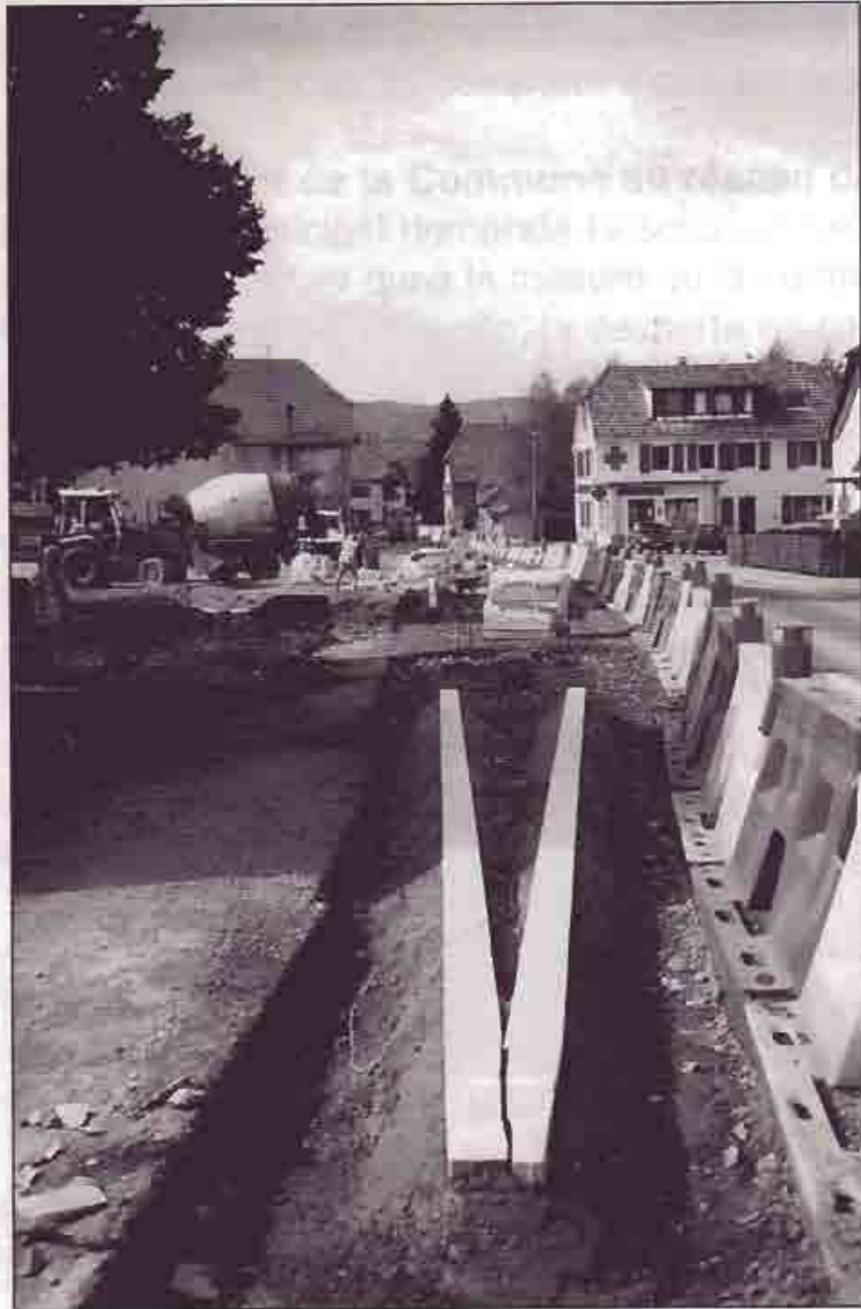


27 septembre - Le chantier démarre pour environ quatre mois...



Démolition de l'escalier du presbytère, dont l'accès se fera désormais par l'arrière

Place de l'Eglise



Mise en place des îlots centraux



27 octobre - Pose 1^{re} couche de bitume



2 novembre - Basculement de la circulation
Décroûtage 2^e phase



Aménagement esthétique
Les réseaux EDF, Télécom, Eclairage public sont enterrés.

La Poste

Où l'on parle d'un canard

« La poste ferme !! »

« Non !!! »

Puisqu'on vous le dit ..! »

La rumeur partie en cette fin d'année 98, d'un vilain petit canard s'amplifia, prit du corps et s'envola. Marie, Christian, Louis, Pierre et Paul, Matthieu, Anne n'en revenaient pas.

“Si” insistait François à moins que ce ne soit Marc, Jean-Paul, Jean-Claude ou Denis.

Le canard avait cancané si fort que déjà les déménageurs étaient dans la cour, mais en janvier LA POSTE de Sentheim était encore ouverte.

Alors, comme le lance-pierre n'avait pas fait mouche, il prit le fusil et lâcha la salve.

“Mais si, vous voyez bien le receveur s'en va !”

Les uns heureux du mauvais coup, les autres inquiets, tous venaient aux nouvelles, les uns repartaient déçus, les autres rassurés.

Fin mars, LA POSTE de Sentheim était encore ouverte.

Le canard n'était pas content, mais pas content du tout, rien ne se faisait comme il l'avait dit, c'est alors que tomba la nouvelle, sortie d'un fusil-mitrailleur.

“Elle n'ouvre plus qu'à 14 heures”.

C'est le canard qui était content, il se frottait les ailes, pensez donc ses prophéties, à lui Remi Lanatidé, c'était du solide, ce n'est pas à lui qu'on ferait le coup, du cause toujours mon lapin. Pour un peu, il nous aurait fait le coup de celui qui n'est pas avec moi est contre moi, ou celui du ralliez-vous à mon panache blanc !!

Mais fin juin, LA POSTE de Sentheim était encore ouverte.

Alors le canard sortit le mortier.

“Ce n'est que partie remise, après les vacances, ce sera fini, F.I.N.I. je vous le dis.”

Fin septembre, des bureaux étaient fermés, mais ce n'était pas ceux de la POSTE de Sentheim. Il fit venir l'artillerie, s'installa derrière l'affût du canon, mit la hausse, battit des ailes pour se donner du courage, enfourna l'obus...

C'est alors que dans la presse parut un article : “Du tri postal à Sentheim.”

“Pan”

L'obus venait de faire long feu, cassant le bec du canard, le laissant sans voix.

Où l'on parle d'un CLC

Cet article paru dans la presse locale est daté du 1^{er} octobre.

“Les familières voitures jaunes des facteurs sillonnant la verdoyante haute-vallée de la Doller, prendront-elles bientôt le départ de leur tournées depuis Sentheim ?”

Certes la rumeur d'un déménagement de LA POSTE de Masevaux n'est pas franchement une nouveauté. Mais cette fois, l'idée se précise. Un local de 300 mètres carrés sera loué dans la zone artisanale de Sentheim. Le bail devrait être signé dans les prochaines semaines confirme Yves Jegoux, Directeur du Groupement Postal Centre. Il tient cependant à rassurer les usagers : Aucune fermeture de guichet n'est donc à craindre. Le déménagement de Masevaux vers Sentheim ne concerne que l'activité dite du tri général du courrier. C'est-à-dire l'opération précédant la distribution dans les

boîtes aux lettres. Neuf facteurs desservant les communes de Bourbach le Bas, Bourbach le Haut, Dolleren, Kirchberg, Lauw, Masevaux, Niederbruck, Oberbruck, Rimbach, Sewen, Sickert, débutent en effet leurs journées par ce tri.

Les raisons de cette migration ? La vétusté des locaux de la rue Joffre à Masevaux. Désormais les postiers seront installés dans un vaste local de type industriel, précise Yves Jegoux qui reste vague quant à la date d'installation à Sentheim. Les facteurs pourraient étrenner leur nouveau local fin 1999, début 2000.

Reste que cette "délocalisation" pourrait n'être qu'une première étape d'une réorganisation du traitement du courrier dans la vallée. Ceci dans le cadre du passage aux 35 heures. A terme 15 à 20 personnes seraient susceptibles de travailler à partir de ce Centre Local du Courrier (CLC) qui est la dénomination exacte, indique Yves Jegoux. Le tri du courrier dollérien se pratique encore à Sentheim, Burnhaupt le Haut et Guewenheim... " (Article paru dans les DNA)

Le 20 novembre, c'est le journal L'ALSACE qui en quatrième de couverture titrait "POSTE : Un seul centre de tri pour la vallée de la Doller" et citait quelques chiffres. 15 000 objets distribués chaque jour, 6 174 foyers desservis, la zone de Masevaux représentant 3 611 de ces foyers.

Pour être précis, par nature ce genre de chiffres est soumis à d'incessantes fluctuations, le C.L.C. de Sentheim devrait ouvrir avec 6 300 clients. Aux 3 610 de Masevaux, s'ajouteront les 1 150 foyers de la zone actuellement couverte par la distribution de Sentheim, autant pour la zone de Burnhaupt et les 400 de Guewenheim.

Bien sûr, les trois facteurs partant du bureau de LA POSTE de Sentheim et desservant Bretten, Diefmatten, Mortzwiller, Sentheim, Soppe le Bas, Soppe le Haut, Sternenberg, rejoindront bien évidemment leurs collègues au 14, rue des Artisans d'où ils assureront leur tournée respective et cela dès l'ouverture du CLC.

Ceux de Guewenheim, rejoindront cette unité à une date qui reste à définir, mais qui pourrait être proche, alors que Burnhaupt ne déléguera vraisemblablement qu'une partie de son personnel, plus tardivement.

Il est sûr, tout cela n'ira pas sans les grincements qui caractérisent une nouveauté, une période de rodage est à prévoir. Bien sûr, l'itinéraire du facteur de Sentheim sera modifié, bien sûr, il y aura des heureux et des mécontents, bien sûr, les habitudes seront bouleversées, il faudra se plier et accepter de nouveaux horaires, un quart sera desservi plus tôt, ils seront contents, un quart plus tard, ils seront mécontents, pour la moitié qui reste, le changement se fera sans grande modification d'horaire.

Les entreprises disposant d'une boîte de commerce, la boîte postale, elles iront chercher leur courrier au CLC Sentheim-Doller, tandis que l'actuel bureau verra son amplitude d'ouverture adaptée.

Le courrier arrivera et partira de Sentheim, l'histoire de LA POSTE à Sentheim, déjà effleurée dans ces colonnes, se dote d'un nouveau chapitre.

Le Sentheimois que je suis, formule un souhait, à quand une flamme philatélique sur les 7 500 plis qui chaque soir partiront de cette unité. Laisserons nous partir ce trafic avec une flamme de Masevaux ? Ce serait inconvenant. Ferons-nous connaître le nom de Sentheim ? La réponse au prochain numéro...

Jean-Yves CHAUVEL

Informations pratiques

Pour toute demande de :	S'adresser à :	Pièces à fournir :
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Enveloppe timbrée. indication date de naissance.
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage	Enveloppe timbrée. indication date mariage.
Extrait de décès	Mairie du lieu de décès ou Mairie du lieu de domicile	Enveloppe timbrée. indication date décès.
Fiche d'état civil individuelle ou familiale et de nationalité française	Mairie	Livret de famille ou extrait de naissance. Production de la C.I.
Autorisation de sortie du territoire français pour mineurs de nationalité française	Mairie ou Commissariat de Police	Carte d'identité du mineur.
Copie conforme	Mairie	Original + Copie.
Certificat de vaccination	Mairie	Certificat de vaccination (original) ou carnet de santé.
Passeport	Mairie Renouvellement : Premier :	- Passeport périmé. - 2 photos identité récentes. - Timbre fiscal à 400 F. - Pièce d'identité. - 2 photos identité récentes. - Timbre fiscal 400 F.
Carte d'identité	Mairie	1) 2 photos d'identité récentes. 2) Livret de famille stipulant la date de naissance des parents ou acte de naissance avec filiation (mairie lieu naissance). 3) Carte périmée. En cas de perte : attestation de perte à procurer.
N.B. : Concernant la carte d'identité, la prise d'empreinte étant obligatoire, la présence du demandeur est exigée. Enfant à partir de 13 ans.		

IMPORTANT : Les demandes par téléphone des documents cités dans le cadre ci-dessus ne peuvent être prises en compte qu'à titre tout à fait exceptionnel et pour des raisons d'impossibilité de se déplacer.

Les sorties pédestres de la Commission Communale d'Animation

courant de l'année 1999

Le Massif du Buchberg

Dérogeant quelque peu aux limites communales, la Commission d'Animation a, pour sa randonnée du 1^{er} mai, proposé de partir à la découverte du Massif du Buchberg.

Journée fort instructive puisqu'elle a permis à la cinquantaine de participants de se familiariser avec la gestion sylvicole grâce à M. Farny Chef de triage ONF qui, chemin faisant, a évoqué la genèse, la croissance, les modes d'exploitation de la forêt. François Bérard, talentueux animateur de la Maison de la Géologie a pour sa part décrit avec passion et pédagogie, roches, terrains, reliefs qui ont émergé l'itinéraire emprunté, en restituant ce massif dans l'histoire de la terre.

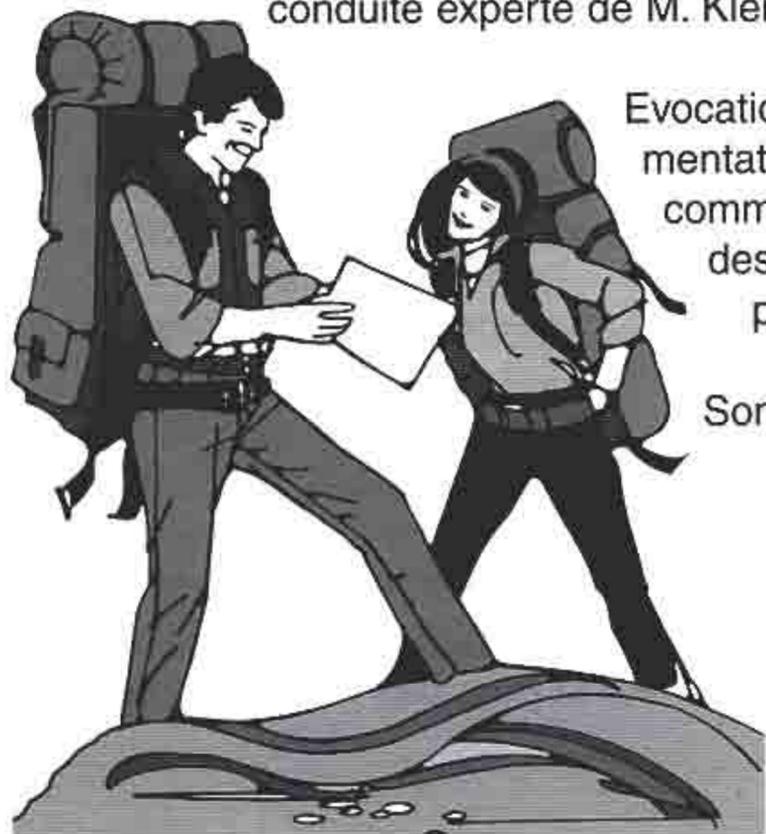
Cette sortie se termina du reste par la visite de la mine Essner à Bourbach le Bas.

Chaque participant aura pu apprécier l'étendue de ce site minier grâce aux dégagements et aux relevés effectués par les Trolls qui avaient par ailleurs contribué à la réussite de cette journée par la mise à disposition de panneaux explicatifs.

Les installations du barrage de Michelbach

Le barrage de Michelbach certes, mais dont Sentheim constitue un auxiliaire important. En effet l'eau écartée de la Doller s'engouffre à Sentheim dans une canalisation pour remonter au niveau du Pont d'Aspach vers la côte à la faveur d'une conduite gravitaire, qui a permis d'éviter de coûteux frais de fonctionnement.

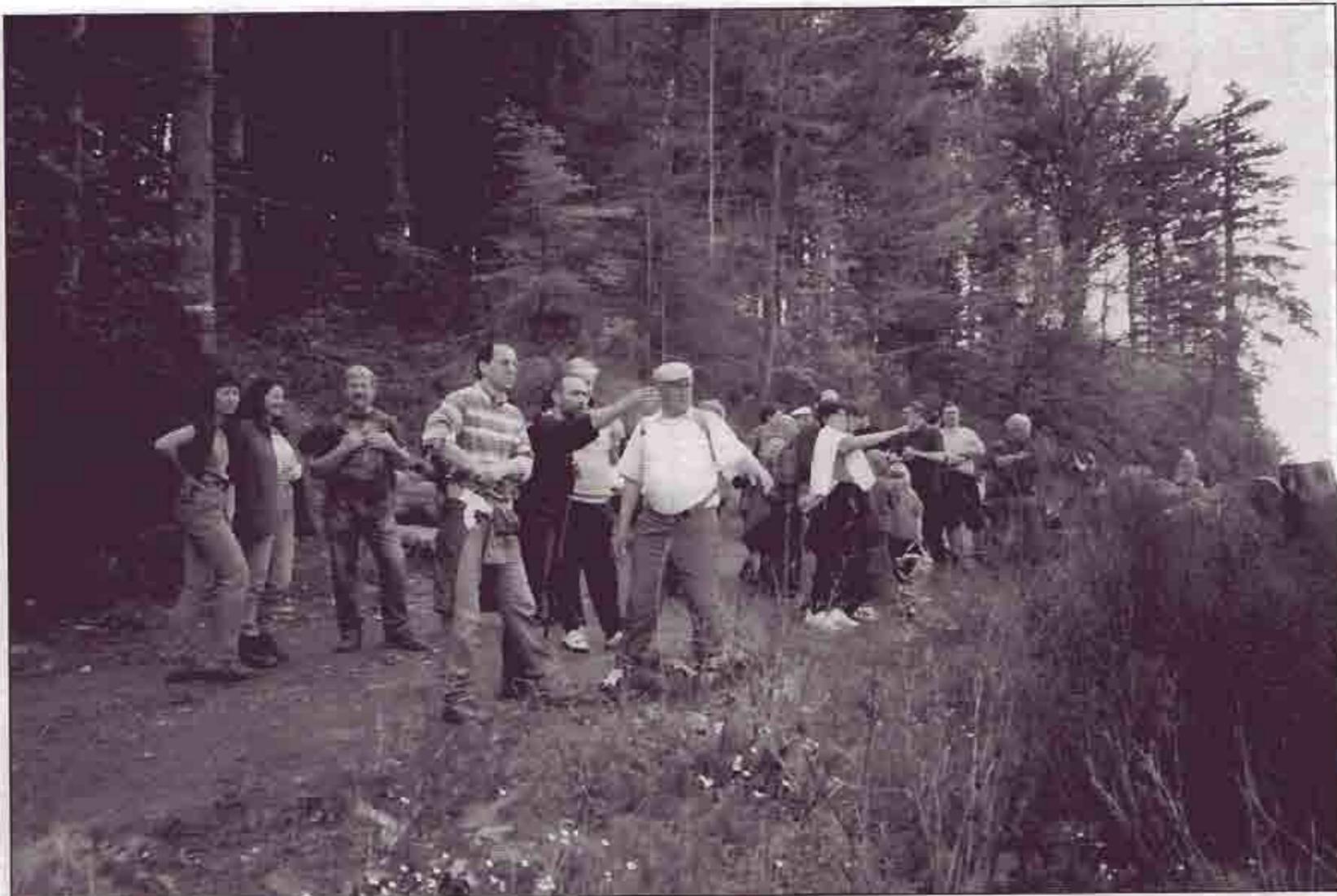
C'est donc presque en voisins que la Commission Communale d'Animation avait convié ce dimanche de septembre les Sentheimois à une visite des installations du barrage, et ce sous la conduite experte de M. Kleiber et M. Ponti, gardes-barrage.



Evocation historique, aspects techniques de la retenue et de l'alimentation en eau de la ville de Mulhouse et de nombreuses communes, mais également scientifiques avec l'observation des oiseaux aux origines et aux destinations diverses, qui passent, évoluent ou séjournent sur le lac.

Somme toute une sortie fort instructive et pédagogique !

René HIRTH



... les gens de l'école.

l'inscription dans la carte émettent de l'air
de la partie centrale d'un terrain d'essai.

à l'été 1977, le
à l'Université de la Colombie-Britannique
à l'Université de la Colombie-Britannique.



Sentheim au fil du temps...

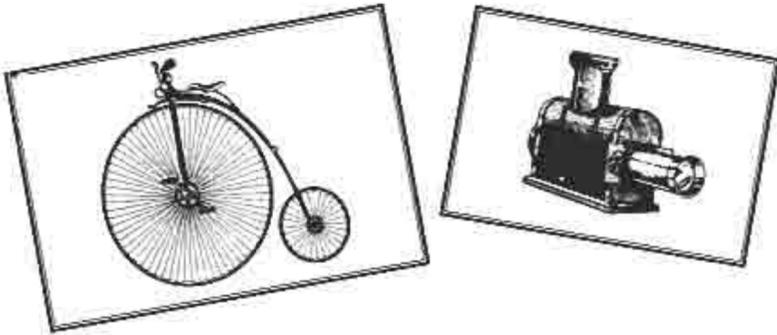
SENTHEIM ET SON PASSE

les 23 et 24 octobre 1999

à la salle de l'A.M.O.S.

EXPOSITION DE PHOTOS

Objets, matériels et outils anciens



*A l'aube du XXI^e siècle,
la Commission Communale d'Animation
vous propose une rétrospective sur SENTHEIM*

Quelle était cette "machine à remonter le temps" qui a réussi à déplacer autant de monde les 23 et 24 octobre derniers ?

Ce n'étaient que des souvenirs figés, sous forme de photos, gravures, documents, objets... qui ont repris vie l'espace de quelques instants.

Devant une simple photo, les visiteurs de tous âges ont fait rebattre leur cœur à l'unisson, en évoquant des anecdotes vécues il y a bien longtemps parfois.

Un grand nombre de personnes ayant passé leur jeunesse à Sentheim n'ont pas hésité à venir d'assez loin pour visiter ce musée improvisé et se remémorer les moments passés sur les bancs de l'école.

L'exposition était la partie émergente de l'iceberg, sa partie cachée était toute aussi intéressante et fort instructive pour les organisateurs :

- par le contact aimable et chaleureux avec toutes les personnes ayant mis leurs documents à disposition,
- par l'analyse, le classement des documents et l'identification des personnes sur les différentes photos, pour lesquelles nous avons pu tester la très bonne mémoire de plusieurs "anciens" du village.

Certaines personnes ont très aimablement cédé (ou dupliqué) leurs documents pour créer un fonds d'archives de la Commune. Si toutefois d'autres voulaient suivre leur exemple, leurs documents ou photos seraient les bienvenus.

La Commission Communale d'Animation tient encore à remercier tous ceux qui ont permis la réussite de cette manifestation !

Martine BISSLER



Monday, July 10th
 1st & 2nd St.



These are the people who made the event possible!
 THANK YOU TO ALL WHO MADE THIS POSSIBLE!

Mairie

HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

Lundi :

de 9 h à 11 h et 17 h à 19 h.

Mardi, mercredi et vendredi :

9 h à 11 h.

Jeudi :

9 h à 11 h et 15 h à 17 h.

et sur rendez-vous

PERMANENCES

Monsieur Guy JORDY - Maire

Jeudi : 18 h 30 à 19 h.

URBANISME / FORET / CIMETIERE

Monsieur Marcel MATTAUER - 1^{er} Adjoint

Monsieur Robert PETON - 3^e Adjoint

Du Lundi au Vendredi : 8 h à 9 h.

VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE / ECOLES

Monsieur Serge BUHR - 2^e Adjoint

Lundi : 18 h à 19 h.

et sur rendez-vous

*Dépôt légal : 4^e trimestre 1999
Directeur de la publication : Mairie de Sentheim
Tirage 620 exemplaires
Imprimerie SAILLEY SA - 88160 LE THILLOT*



Saint Nicolas au détour de la rue du Kattenbach

*La Municipalité
vous présente ses Meilleurs Vœux
pour l'an 2000*